

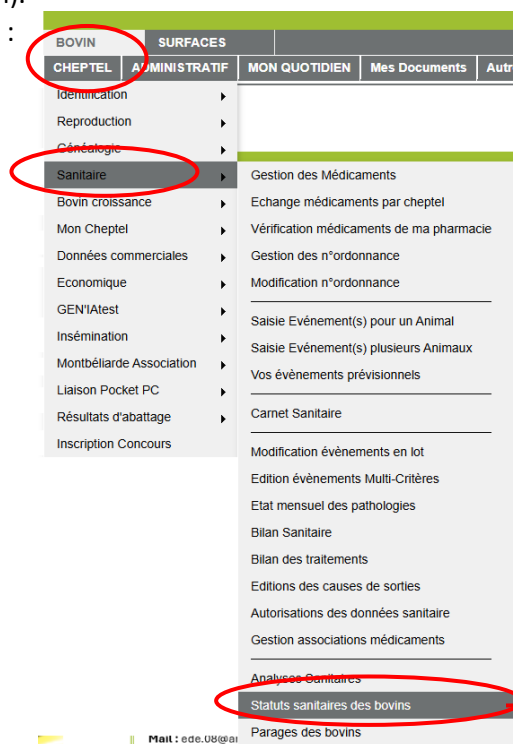
GDS : éditer une attestation de vaccination DNC depuis SYNEL

Se repérer dans les menus

Il est possible d'éditer une attestation pour les bovins valablement vaccinés contre la DNC depuis SYNEL, sur la version web (mais pas depuis l'application).

Cette fonctionnalité est disponible depuis le module :

Inventaire des statuts sanitaire.



Ce module présente l'inventaire en temps réel avec pour chaque animal, son statut vaccinal.

Editer une attestation de vaccination DNC pour ses bovins

Il est possible de sélectionner parmi la liste, des bovins bénéficiant du statut :

- « **Vacciné** » (animal vacciné depuis au moins 28 jours)
- « **Mère vaccinée** » pour leur éditer une attestation papier (veau âgé de moins de 6 mois et né d'une mère vaccinée depuis plus de 21 jours à la date de naissance de ce veau).

	N° animal	N° trav	Nom	BVD	IBR	DNC
☐	FR 25 2000 6161	6161		Non IPI		Vacciné *
☒	FR 25 2000 6159	6159	ALASTAR	Non IPI		Mère vaccinée
☐	FR 25 2000 6160	6160	ALCALINE	Non IPI		Vacciné
☐	FR 25 2000 6157	6157	ALABELLE	Non IPI		Vacciné
☐	FR 25 2000 6158	6158	ALASKA	Non IPI		Vacciné
☒	FR 25 2000 6155	6155		Non IPI		Vacciné
☒	FR 25 2000 6156	6156		Non IPI		Vacciné
☒	FR 25 2000 6154	6154	AKIRA	Non IPI		Vacciné
☐	FR 25 2000 6153	6153	AIMANTE	Non IPI		Vacciné

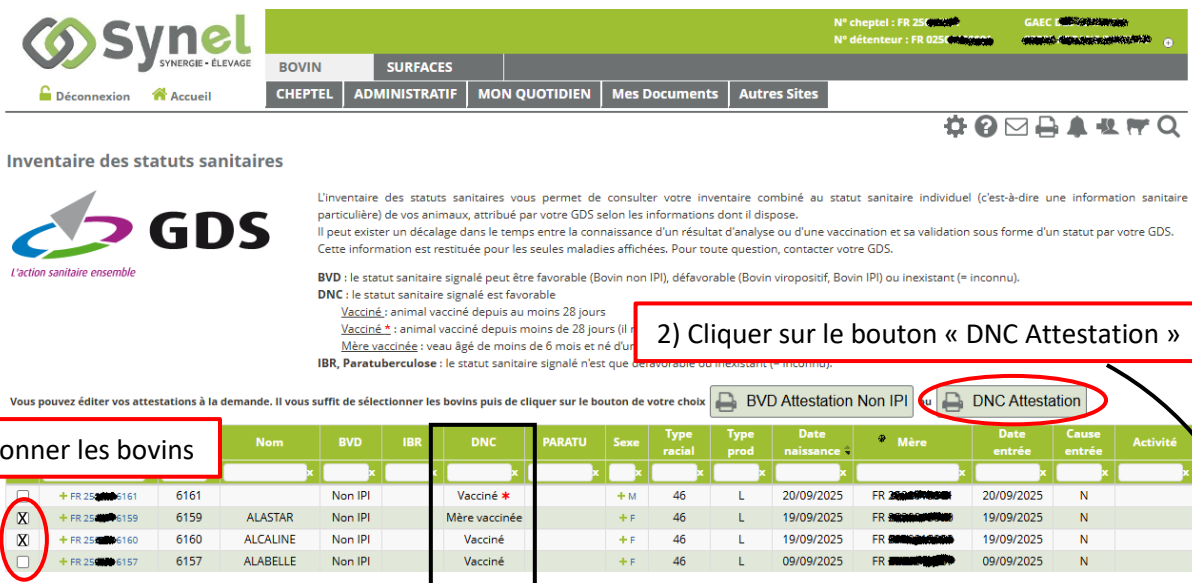
Il faut cocher les animaux concernés et cliquer sur le bouton « DNC Attestation ». Cela génère un fichier au format d'une feuille A4 imprimable.

Retrouvez au verso un guide des étapes illustrées.

Ce module est également disponible depuis l'espace personnel du site du GDS : www.gdsbfc.org.

Les équipes de votre GDS restent à votre disposition pour vous aider dans votre navigation.

Editer une attestation de vaccination DNC pour ses bovins en 3 étapes, depuis le module de l'inventaire des statuts sanitaires :



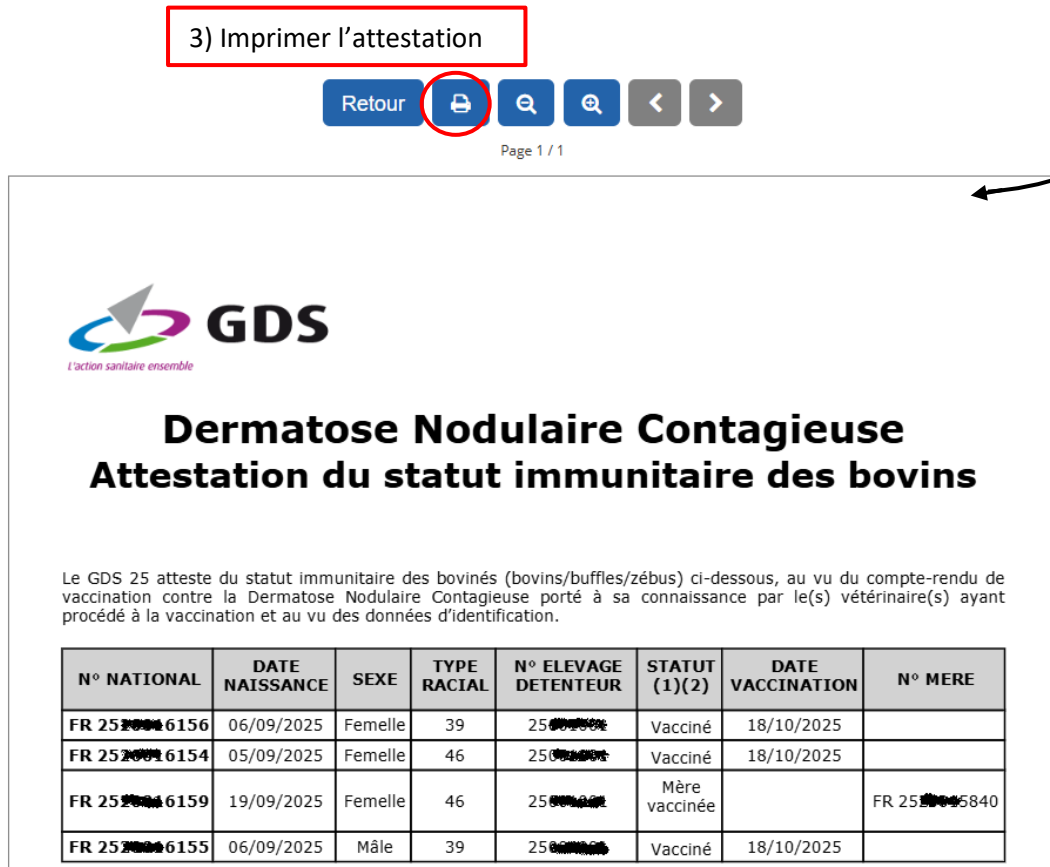
1) Sélectionner les bovins

Nom	BVD	IBR	DNC	PARATU	Sexe	Type racial	Type prod	Date naissance	Mère	Date entrée	Cause entrée	Activité
FR 25 6161	6161	Non IPI	Vacciné *		+ M	46	L	20/09/2025	FR 25 6161	20/09/2025	N	
FR 25 6159	6159	Non IPI	Mère vaccinée		+ F	46	L	19/09/2025	FR 25 6159	19/09/2025	N	
FR 25 6160	6160	Non IPI	Vacciné		+ F	46	L	19/09/2025	FR 25 6160	19/09/2025	N	
FR 25 6157	6157	Non IPI	Vacciné		+ F	46	L	09/09/2025	FR 25 6157	09/09/2025	N	

2) Cliquer sur le bouton « DNC Attestation »

3) Imprimer l'attestation

Si vous sélectionnez un bovin « Vacciné* », il n'apparaîtra pas sur l'attestation. Il n'a pas atteint le seuil des 28 jours après la vaccination et n'est pas encore éligible aux dérogations s'appuyant sur la vaccination.



3) Imprimer l'attestation

Dermatose Nodulaire Contagieuse
Attestation du statut immunitaire des bovins

Le GDS 25 atteste du statut immunitaire des bovinés (bovins/buffles/zébus) ci-dessous, au vu du compte-rendu de vaccination contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse porté à sa connaissance par le(s) vétérinaire(s) ayant procédé à la vaccination et au vu des données d'identification.

N° NATIONAL	DATE NAISSANCE	SEXE	TYPE RACIAL	N° ELEVAGE DETENTEUR	STATUT (1)(2)	DATE VACCINATION	N° MERE
FR 25 6156	06/09/2025	Femelle	39	25 6156	Vacciné	18/10/2025	
FR 25 6154	05/09/2025	Femelle	46	25 6154	Vacciné	18/10/2025	
FR 25 6159	19/09/2025	Femelle	46	25 6159	Mère vaccinée		FR 25 6154
FR 25 6155	06/09/2025	Mâle	39	25 6155	Vacciné	18/10/2025	

Astuce : Votre navigateur internet génère peut-être un PDF téléchargeable dans un nouvel onglet. Si non, choisir parmi ses imprimantes « PRINT TO PDF » permet d'enregistrer le fichier en PDF.
Si cela vous est demandé comme pièce justificative, charger ce document dans « Mes démarches simplifiées ».